

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE DU MARSAN

Zone d'Activité de Mamoura - Saint-Avit

Centre Technique
Communautaire
Le marsan
agglomération

- DOSSIER DE PRESSE -
AVRIL 2013

SOMMAIRE

- 1) POURQUOI UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE ?**
- 2) UNE LOCALISATION AU CŒUR D'UN PARC D'ACTIVITES DYNAMIQUE**
- 3) UNE CONCEPTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**
- 4) UN BATIMENT FONCTIONNEL AU SERVICE DE L'HUMAIN**
- 5) LES MISSIONS DU CENTRE TECHNIQUE**
- 6) RETOUR SUR LE CHANTIER**
- 7) LE COUT DU PROJET**

POURQUOI UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE ?

Le nouveau Centre technique communautaire permet aux agents des services techniques du Marsan Agglomération de bénéficier de conditions de travail dignes que n'offraient pas les locaux précédents situés sur un terrain appartenant à la commune de Saint-Pierre-du-Mont : un hangar, construit par l'agglomération, abritait les véhicules et un deuxième, appartenant à la commune, accueillait des bungalows de chantiers faisant office de bureaux et vestiaires.

C'est dans cet espace réduit peu adapté et peu valorisant que l'équipe du centre technique du Marsan Agglomération a assuré ses missions jusqu'en septembre 2012.

Le projet de réalisation d'un bâtiment administratif sur le même site, envisagé par l'ancienne présidence, a été abandonné en raison de problèmes techniques (sous-sol inadéquat nécessitant des fondations profondes) et pour répondre à une double exigence : concevoir un outil moderne, fonctionnel, exemplaire en matière environnementale qui permet de renforcer la transversalité et la communication au sein des services et implanter ce centre dans une zone d'activités à fort potentiel de développement et d'image.

Le projet inauguré ce jour a donc été programmé sur le Parc d'activités de Mamoura. Evolutif, il a été dimensionné pour 50 agents dans l'hypothèse de nouveaux transferts de compétences et pourra être agrandi pour accueillir des vestiaires ou un garage supplémentaire.



UNE LOCALISATION AU CŒUR D'UN PARC D'ACTIVITES DYNAMIQUE

Le choix d'implanter le Centre technique communautaire sur la zone d'activités de Mamoura dédiée aux services, à l'approvisionnement et à la production, a été déterminé par :

- La proximité de la zone urbaine de Mont de Marsan
- La proximité du siège du Marsan Agglomération
- L'accès à la rocade
- La desserte par le réseau de transport urbain Tma
- La proximité du futur boulevard Nord qui améliorera l'accès à certaines communes de l'agglomération.



UNE CONCEPTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Par ses choix dans la conception du bâtiment, le Marsan Agglomération a affirmé certains grands principes environnementaux : performances énergétiques et environnementales, construction avec des matériaux durables comme, notamment, l'utilisation du pin maritime.

Economique en coût de fonctionnement, il a été construit selon les cibles HQE (non labellisé) et BBC pour la partie administrative, avec les dispositifs suivants :

- Cuve de récupération d'eaux pluviales de 60 m³ qui alimente en eau les sanitaires, les vestiaires, le système d'arrosage extérieur et l'aire de lavage des véhicules
- Chaudière gaz à condensation pour le chauffage de la zone bureaux
- Chaudière couplée à une production solaire pour la production d'eau chaude sanitaire
- Ventilation double flux pour l'ensemble des locaux depuis une centrale d'air fonctionnant en tout air neuf
- Une utilisation optimale de la lumière naturelle grâce aux parois vitrées et une régulation par des capteurs de luminosité
- Une isolation renforcée
- L'utilisation de matériaux simples et durables



UN BATIMENT FONCTIONNEL AU SERVICE DE L'HUMAIN

Cette réalisation qui s'étend sur 2 246 m² met en avant une architecture simple, fonctionnelle, et évolutive valorisant plusieurs matériaux : le bois, le béton et le verre.

La charpente lamellé-collée et métallique structure le bâtiment. Le béton solidifie l'ensemble. Le verre et l'aluminium donnent légèreté aux volumétries intérieures et permettent de diffuser luminosité, reflets et rayonnements au cœur des espaces.

Les proportions, les séparations, fédèrent l'intérieur du bâtiment pour une utilisation maximale et de bonnes conditions de travail.



Les différents espaces

- **La zone administrative** de 700 m² prend en compte une démarche de développement durable et un objectif BBC. Elle comprend :
 - l'espace d'accueil
 - les bureaux administratifs
 - une salle de réunion
 - des bureaux en mezzanine qui accueilleront prochainement les services Prévention du Marsan Agglomération
- **Une salle de repas et de repos**
- **Une zone vestiaires :**
 - Casier individuel, douches, sanitaires (hommes et femmes)
 - Zone tampon pour se déchausser avant de pénétrer dans le vestiaire
- **Une zone « magasin »** aux normes qui permet de rendre plus efficace et performant la gestion des stocks et l'utilisation des matériaux. Ce magasin est conçu en trois parties : produits consommables, produits de signalisation verticale et produits chimiques.



- Des silos permettent de stocker les granulats.
- **Une zone « ateliers – garages »**
 - un atelier « signalisation »
 - un garage
 - un local maçonnerie, petits matériels, et déchets
 - deux hangars pour ranger les véhicules communautaires
 - une aire couverte de lavage
 - un abri vélo

En conformité avec les règles de sécurité du travail, ces espaces et cette organisation offrent de bonnes conditions de travail aux agents. Elle permet également de réduire les coûts de fonctionnement par une gestion de la consommation d'énergie, une meilleure utilisation des matériaux (consommables et outils) grâce à l'optimisation du magasin et du garage pour l'entretien des véhicules et du petit outillage.

Le site comprend également un parking pour les livraisons, les 2 roues et les véhicules légers des agents et des visiteurs.



LES MISSIONS DU CENTRE TECHNIQUE

- **Le pôle Vert**

- Collecte les déchets verts et désherbage des trottoirs dans la zone urbaine
- Entretien les bassins d'orage et certains espaces verts du patrimoine communautaire : Base de loisirs du Marsan (Menasse), zone d'activités...
- Entretien les dépendances de voiries : fauchage des bas cotés, et des pieds de poteaux...

- **Le pôle Noir**

- Pose et entretient la signalisation verticale (déploiement sur 2012 des 200 nouveaux poteaux du réseau de transport Tma)
- Entretien la voirie en curatif : comblement des trous en enrobé à froid (en hiver), intervient sur les trous ou partie de voirie dégradée en enduits superficiels (printemps/été)
- Intervient sur les dégradations de maçonnerie : bordures, caniveaux, regards, ...



- **Le Chantier d'insertion**

- Entretien de la Base de loisirs du Marsan (Menasse)
- Entretien des espaces verts
- Intervient dans le cadre du plan de gestion du site des 9 fontaines à Bostens

- **Autres interventions :**

- Petites interventions sur le bâtiment, et participation à l'organisation des manifestations

- **Gestion de proximité :**

- Réponses aux demandes concernant la voirie des administrés et des élus, et traitement par les agents du Centre technique. Gestion administrative.



RETOUR SUR LE CHANTIER

Le chantier s'est déroulé dans les temps et sans avenant, malgré des conditions climatiques difficiles en phase gros œuvre.

Le calendrier de réalisation :

- Démarrage des travaux le 10 mai 2011 pour 13 mois (dont 1 mois de préparation)
- Réception du chantier : 15 juin 2012
- Installation du personnel : début septembre 2012

LE COUT DU PROJET

Gros oeuvre	574 544,17 €
Charpente	350 002,83 €
Etanchéité	139 302,63 €
Menuiseries ext.	222 385,96 €
Menuiseries int.	63 019,90 €
Faux plafonds	30 850,43 €
Carrelages	48 615,67 €
Sols souples	9 518,26 €
Peintures	40 551,71 €
Electricité	81 146,41 €
Chauffage	197 978,73 €
	Total € HT 1 757 916,70 €
	Total € TTC 2 102 468,37 €
Voirie, réseaux divers	405 372,45 €
	Total € HT 2 163 289,15 €
	Total € TTC 2 587 293,82 €

CONTACTS PRESSE

Le Marsan Agglomération

Anne Marie Commenay

anne-marie.commenay@lemarsan.fr

05 58 46 61 55



575 avenue Maréchal Foch
BP 70171
40 003 Mont de Marsan cedex